



Roquebrune-sur-Argens, le
20 JUIL. 2023

NOTE A L'ATTENTION DE

**Mesdames et Messieurs les Directeurs
et Responsables de Services**

Service des Ressources Humaines

Tél : 04.94.19.59.41

Nos Réf : JC/BB/ND

Objet : Journée exceptionnelle

JOURNÉE EXCEPTIONNELLE

Je vous informe que j'ai décidé de vous octroyer la journée du lundi 14 août 2023, en reconnaissance de votre travail et de votre engagement pour notre Commune.

En raison de son caractère exceptionnel et dérogatoire, cette journée ne pourra pas faire l'objet d'une récupération, à l'exception des agents soumis à des nécessités de service.

Je vous prie d'en prendre bonne note et d'en assurer une large diffusion auprès des agents placés sous votre responsabilité.

Cette note sera également mise en ligne sur l'Intranet de la Mairie.

*Le Maire,
Jean CAYRON*



Tout courrier doit être adressé à Monsieur le Maire de manière impersonnelle.

HÔTEL DE VILLE

Rue Grande André Cabasse
B.P. 50 004
83521 Roquebrune-sur-Argens CEDEX
04 94 19 59 59

MAIRIE D'HONNEUR

Parking des Arche hauts
83520 Roquebrune-sur-Argens
04 94 19 59 59

MAIRIE ANNEXE

DE LA BOUVERIE
2, rue du Prince Ferdinand de
Bourbon des deux Siciles
83520 Roquebrune-sur-Argens
04 94 19 59 59

MAIRIE ANNEXE

DES ISSAMBRES
Place San Pére
83380 Les Issambres
04 94 55 07 16